



Prix Intrablog 2.0 / 2008

A propos du prix

B-R-Ent avec le soutien de l'ADETEM, de la Fabrique du futur et des meilleurs experts 2.0 vous propose de participer à la seconde édition du prix Intrablog.

Ce prix a pour objectif de récompenser les meilleurs blogs de communication, de gestion de projet, de gestion de connaissance dans les entreprises, collectivités, administrations, organismes publics ou associations mais aussi leur utilisation des réseaux sociaux, outils 2.0...

En organisant ce prix nous avons pour vocation de développer l'usage des outils Web 2.0 dans l'entreprise par une mise en avant de leurs applications possibles et de leur plus value en remplacement ou complément de l'existant.

Le prix devient francophone pour cette seconde édition grâce à nos amis du Québec

Les gagnants remporteront un trophée ou un certificat mais surtout une communication autour de leur réussite par le biais d'articles, interview et aussi présentation lors de conférences en France ou au Québec. De plus un rapport global sera rédigé pour l'intrablog 2.0 avec étude des cas dont un exemplaire leur sera remis gratuitement.

Modalités d'inscription

Aucun frais d'inscription n'est demandé pour les Prix Intrablog 2008.

Un support peut concourir dans plusieurs catégories.

Date limite de réception des dossiers : 10 mai 2008.

Les délibérations du jury se dérouleront entre le 05 mai et fin mai et la remise des Prix Intrablog 2.0 aura lieu à l'occasion du TEC juin 2008.

Les informations collectées pourront être utilisées par les organisateurs du prix à l'occasion de conférence, de publication, sous réserve de l'accord du candidat.

Catégories

Cette année le prix propose 4 catégories :

Prix intraBlog Intranet, ce prix vise à récompenser le meilleur blog destiné à un public interne qu'il soit de communication, projet ou métier.

Prix intraBlog Entreprise 2007, Vous avez lancé un blog accessible par le public ou vos partenaires, clients... alors c'est dans cette catégorie que vous devez déposer votre candidature afin de montrer votre utilisation de cet outil et ce qu'il a apporté comme nouveau service, innovation.

Prix intraBlog Initiative 2.0, Vous avez lancé un outil 2.0 sans que ce soit un blog mais apportant aussi de nouveaux services, usage, plus value alors parlez-nous en devenant candidat dans cette catégorie

Prix IntraBlog Réseaux sociaux, Facebook, Linked in, Hi5, viadeo..., les réseaux sociaux explosent avec des usages plus ou moins spécifiques et surtout des projet d'entreprise pour se saisir de leur richesse pour proposer de nouvelles formes de communication, d'interaction ou de travail. Si votre entreprise est pionnière dans ce domaine faites-le savoir grâce au prix intrablog.

Mode d'emploi pour présenter sa candidature

Pour concourir vous devez remplir et renvoyer par mail ou mettre à disposition en ligne:

1/ **la fiche de candidature** à télécharger sur le site et à nous renvoyer compléte Préciser dans quelle(s) catégorie(s) vous êtes candidat

2/ **une présentation sous word de votre projet** en appuyant plus sur les usages, les changements, les apports, que l'outil. C'est largement à partir de cette présentation et argumentaire que le jury se prononcera pour évaluer votre projet répond selon les trois critères suivants :

- Innovation (8 pts),
- Appropriation (6pts),
- Création de valeur ou avantage concurrentiel (6pts).

3/ **un fichier numérique avec obligatoirement des captures d'écran en JPEG haute résolution** de présentation du projets (2 à 8 écrans) ou une adresse web pour les consulter. Ces images pouvant être complétés d'autres sources multimédia sans dépasser 8 slides ou 3 minutes vidéo.

4/ Vous recevrez confirmation par mail de réception de votre dossier sous 72H si non devrez nous contacter par mail :prixintraBlog@laposte.net

Informations complémentaires

Le jury

Le jury est composé des experts et personnalités de l'intranet et du web 2.0 son Président pour 2008 est Vincent Berthelot:

Xavier Aucompte

Claude Malaison

Jane McConnell

Gilbert Reveillon

Eric Seulliet

François Nonnenmacher

Les lauréats 2007 du prix intrablog (ANPE, Arcelor Mittal, CCI de Dijon, Ubifrance)

Déroulement des délibérations

Les délibérations 2008 se feront en ligne sur un mode collaboratif et confidentiel avec des échanges entre membres du jury puis un vote à distance.

1/ ÉLECTION DES 3 NOMINÉS DANS CHAQUE CATÉGORIE

Dans un premier temps, le jury doit sélectionner les 3 meilleurs dossiers de chaque catégorie dont il a la charge.

Pour prendre leur décision, les jurés s'appuient sur les éléments suivants : la présentation synthétique transmise par chaque candidat sous Word, les supports présentés sur fichier multimédia ou en ligne.

L'ensemble des dossiers des candidats sera accessible aux membres du jury à partir d'une plateforme sur internet.

les jurés doivent donner une seule note pour chaque dossier à partir de 3 critères objectifs et partagés : **innovation (8 pts), appropriation (6pts), création de valeur ou avantage concurrentiel (6pts)**. Les points obtenus pour chaque critère étant additionnés pour la note globale.

2/ ÉLECTION DU PRIMÉ DANS CHAQUE CATÉGORIE

À l'issue de la première phase, les nominés dans chaque catégorie sont mis en ligne pour un accès public. Le jury vote de nouveau en ligne pour désigner le gagnant dans chaque catégorie, parmi les 3 nominés.

Durant cette étape, des échanges entre jurés peuvent s'engager pour aboutir aux décisions finales.

<http://b-r-ent.com/>

Tél : 06.28.84.40.61

REGLEMENT

Article 1 Institués par B-R-Ent, les Prix Intrablog sont destinés à primer les entreprises, les institutions et les particuliers qui font preuve, dans chacune des catégories récompensées, d'innovation, de professionnalisme et concourent, par là même, à la valorisation du Web 2.0.

Article 2 Peuvent concourir à l'un des prix toutes les entreprises privées ou publiques, administrations, collectivités locales et territoriales ou les associations, quelle que soit l'importance de leurs effectifs, ainsi que les particuliers.

Article 3 Un membre du jury a le droit de présenter un support ou celui de son client. Il peut être membre du jury mais ne peut ni voter ni s'exprimer dans la ou les catégories dans laquelle (ou lesquelles) il présente son (ou ses) support(s) ou celui (ou ceux) de ses clients.

Article 4 Le jury, composé de professionnels des technologies de l'information et de la communication, examinera l'ensemble des candidatures. Après avoir nommé les 3 meilleurs dossiers de chaque catégorie, le jury élira le gagnant de chaque prix.

Article 5 Les lauréats des Prix Intrablog sont membres du jury l'année suivante et le support lauréat ne peut pas être représenté.

Article 6 Un support peut être inscrit dans plusieurs catégories de prix.

Article 7 Le secrétariat général des Prix Intrablog est assuré B-R-Ent. Les candidatures sont à adresser au plus tard le 10 mai 2008 par mail,

Article 8 Le palmarès des Prix Intrablog sera diffusé aussi largement que possible dans les médias professionnels et grand public. Les lauréats pourront utiliser leurs trophées à toutes fins qu'ils jugeront utiles, à condition de mentionner B-R-Ent.

Article 9 Aucun support ne sera restitué, tant à l'issue des délibérations qu'à l'issue de la cérémonie.

Article 10 La participation aux Prix Intrablog implique l'acceptation du présent règlement. Tout cas non prévu par celui-ci sera examiné par le secrétariat général, le jury restant seul souverain dans la décision finale.

Mail : prixintrablog@laposte.net

Tél : 06.28.84.40.61

<http://b-r-ent.com/>